

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 2 février 2015 à 19h00.

Sont présents : Les conseillers(ère) M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Rémy Larouche, M. Serge Breton, M. Michel Dumont et M. Pierre Boisvert.

Sous la présidence de : M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Sonia Lemay, secrétaire-trésorière adjointe.

2 février 2015 1. Ouverture de l'assemblée (prière)

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

2015-02-029 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Pierre Boisvert et il est unanimement résolu par les conseillers que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Ouverture de l'assemblée (prière)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du mois de janvier
4. Résolution pour l'adhésion à Rouli-Bus inc.
5. Résolution autorisant la vente d'immeuble par la MRC pour non-paiement de taxes
6. Résolution attestant la réalisation des travaux : subvention - aide à l'amélioration du réseau routier municipal
7. Résolution pour mandater l'Aménagement Forestier Coopératif de Wolfe (AFCW) dans le dossier du sentier pédestre
8. Adoption du rapport sur la gestion de l'eau potable - année 2013
9. Rapport de l'inspecteur
10. Sentier pédestre
11. Logiciel SpyHunter
12. Demande d'une aide financière à notre député M. Schneeberger (projet de plaques d'identification des adresses de la municipalité)
13. Autorisation de payer la subvention à l'Association des Résidants du Lac Nicolet (ARLN) pour l'année 2014

14. Adhésion au Carrefour Action municipale et famille
15. Correspondance
16. Comptes du mois
17. Varia
 - a) Claims miniers
 - b) Dossier égouts (poursuite judiciaire)
 - c) Commissaire à l'assermentation (pour élus / frais 90.00\$)
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

2015-02-030 3. Adoption du procès-verbal du mois de janvier

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 12 janvier 2015 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE des corrections seront apportées à la liste des comptes. Car à la ligne #32 le montant inscrit de 2 411.08\$ est erroné, on aurait dû lire 2 549.05\$, ce qui change également le total de la liste des comptes pour le porter à 74 714.03\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Rémy Larouche, appuyé par la conseillère Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité des conseillers. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de janvier avec les corrections mentionnées. De plus, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie.

2015-02-031 4. Résolution pour l'adhésion à Rouli-Bus inc.

ATTENDU QUE nous désirons renouveler notre adhésion au transport adapté Rouli-Bus inc. pour l'année 2015;

ATTENDU QUE le montant de la contribution financière demandé par l'organisme pour l'année 2015 est de 722.00\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Michel Dumont, appuyé par le conseiller M. Serge Breton et il est résolu à l'unanimité des conseillers. De renouveler notre adhésion à Rouli-Bus inc. pour l'année 2015 et de payer la contribution financière demandée au montant de 722.00\$.

2015-02-032 **5. Résolution autorisant la vente d'immeuble par la MRC pour non-paiement de taxes**

ATTENDU QUE des lettres ont été expédiées par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes en retard de plus de 2 ans avec la mention « **DERNIER AVIS** » et que nous n'avons reçu aucune réponse de leur part;

ATTENDU QUE la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution autorisant la vente par la MRC d'Arthabaska en indiquant les renseignements suivants :

- Les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales ou scolaires;
- La désignation de tout immeuble assujéti au paiement des taxes municipales ou scolaires;
- La somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales ou scolaires;

ATTENDU QUE des propriétaires sont touchés par cette procédure, à savoir :

Liste des dossiers à transmettre à la MRC d'Arthabaska :

Nom du propriétaire	Adresse	# lot et cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires
Alvarez, René	Route 161	Canton de Ham : partie du lot 3 du rang A N-E, lot 4 subdivisions 1-2-3-4-5 du rang A N-E et dans le Canton de Wolfe : lot 25-B du rang 11, partie des lots 25-C, 25-D, 25-E, 26-A et 26-B, du rang 11	6 336.84 \$	684.98 \$
Charland, Karine				
Laramée, Olivier				
Total :			6 336.84 \$	684.98 \$

ATTENDU QUE d'autres frais admissibles peuvent être ajoutés à la vente de ces immeubles, tels que les droits de mutations et des frais de poste;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller **M. Pierre Boisvert**, appuyée par le conseiller **M. Michel Prince**, il est unanimement résolu :

Que le Conseil municipal de la **Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens** autorise la vente pour défaut de paiement de taxes pour les propriétés ci-dessus mentionnées et que les dossiers soient transmis à la MRC d'Arthabaska;

Que le Conseil municipal de la **Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens** désigne **Mme Thérèse Lemay, directrice générale et/ou M. André Henri, maire** à agir comme représentants de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 11 juin 2015.

2015-02-033

6. Résolution attestant la réalisation des travaux : subvention - aide à l'amélioration du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens a fait une demande d'aide financière en 2014, pour l'amélioration de son réseau routier;

CONSIDÉRANT QU'UNE subvention de 14 000\$ nous a été accordée pour réaliser ces travaux de voirie dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARM) du ministère des Transports (MTQ);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Michel Prince, appuyé par le conseiller M. Michel Dumont et il est résolu à l'unanimité des conseillers.

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de **14 000.00\$**, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2015-02-034

7. Résolution pour mandater l'Aménagement Forestier Coopératif de Wolfe (AFCW) dans le dossier du sentier pédestre

RÉSOLUTION

Pour assigner l'Aménagement Forestier Coopératif de Wolfe (AFCW) comme responsable de la planification et de l'exécution des futurs travaux d'aménagement des lots publics présents sur le territoire de la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens désire développer un réseau de sentiers utilisable l'été pour la marche, mais également l'hiver pour le ski de fond ou la raquette sur le territoire visé;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'aménagement forestier pourraient générer des revenus qui permettraient la mise en place graduelle et l'entretien de ce réseau de sentiers;

CONSIDÉRANT QUE des démarches auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) sont d'abord nécessaires pour vérifier la possibilité d'obtenir une délégation de tâches et ainsi que celle d'utiliser les redevances forestières en provenance des érablières en exploitation sur ce territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'Aménagement Forestier Coopératif de Wolfe (AFCW) est disposé à nous offrir ses services à la suite des étapes suivantes :

- Signature d'une offre de services officielle;
- Obtention des autorisations nécessaires auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP);
- Réalisation d'un Plan d'aménagement forestier intégré pour le territoire visé;

POUR CES MOTIFS :

Il est : Proposé par le conseiller **M. Serge Breton**
Appuyé par le conseiller **M. Michel Dumont**

Et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal des Saints-Martyrs-Canadiens autorise l'Aménagement Forestier Coopératif de Wolfe (AFCW) à débiter les démarches nécessaires pour débiter la planification des travaux d'aménagement sur les lots publics présents sur le territoire de la municipalité;

QUE le conseil autorise la participation de la directrice générale pour planifier et assurer le suivi des différentes étapes, conjointement avec l'Aménagement Forestier Coopératif de Wolfe (AFCW);

QUE l'Aménagement Forestier Coopératif de Wolfe (AFCW) sera responsable de l'exécution et du suivi des futurs travaux d'aménagement forestiers;

2015-02-035 8. Adoption du rapport sur la gestion de l'eau potable - année 2013

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal et responsable en eau potable a préparé le rapport sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal doit accepter le rapport, qui a été transmis au Ministère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Michel Prince, appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité. Que le rapport sur la gestion de l'eau potable de l'année 2013 soit accepté tel qu'il a été présenté au Ministère.

9. Rapport de l'inspecteur

À titre informatif :

M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal a rencontré les membres du Conseil municipal en atelier de travail pour discuter des différents sujets et dossiers qui sont présentement à l'étude.

10. Sentier pédestre

Rien de nouveau ce mois-ci, le dossier suit son cour.

11. Logiciel SpyHunter

Le Conseil municipal a décidé de refuser l'achat de ce logiciel. Une autre procédure est envisagée concernant les ordinateurs problématiques.

2015-02-036 12. Demande d'une aide financière à notre député M. Schneeberger (projet de plaques d'identification des adresses de la municipalité)

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens a pour objectif de veiller à la sécurité et au bien-être de ces citoyens;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années les services d'urgence (pompiers, ambulanciers et policiers) ont de la difficulté à repérer les adresses sur le territoire de la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens et des municipalités avoisinantes;

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens désire uniformiser toutes les adresses civiques sur son territoire en installant à chacune des propriétés un poteau avec plaque comportant un numéro civique réfléchissant;

ATTENDU QUE les municipalités avoisinantes qui sont aussi membres de la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts désirent également faire partie d'un tel projet;

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens a fait faire une estimation des coûts il y a quelques années et que les prix dépassaient les 15 000.00\$ pour son territoire seulement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER **M. MICHEL PRINCE**, APPUYÉ PAR LE CONSEILLER **M. SERGE BRETON**, ET UNANIMEMENT ADOPTÉE. IL EST RÉSOLU :

Qu'une demande d'aide financière soit présentée à notre député pour réaliser ce projet d'uniformiser les adresses civiques réfléchissantes sur notre territoire et que les municipalités avoisinantes désireuses de faire partie du projet fassent elles aussi leur demande d'aide financière à leur député.

2015-02-037 **13. Autorisation de payer la subvention à l'Association des Résidants du Lac Nicolet (ARLN) pour l'année 2014**

ATTENDU QUE l'Association des Résidants du Lac Nicolet (ARLN) a fait une demande d'aide financière pour l'année 2014;

ATTENDU QU'UN montant avait été prévu au budget de l'année 2014, pour leur accorder une aide financière de 3 000.00\$;

ATTENDU QU'UNE lettre ou un rapport des réalisations (projets, travaux, etc.) provenant de l'organisme devra être remis au Conseil municipal pour justifier cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Serge Breton, appuyé par le conseiller M. Michel Dumont et il est résolu à l'unanimité. Que le paiement de 3 000.00\$ soit accordé à l'Association des Résidants du Lac Nicolet (ARLN), pour leur demande d'aide financière pour l'année 2014.

2015-02-038 **14. Adhésion au Carrefour Action municipale et famille**

CONSIDÉRANT QUE depuis janvier 2012 nous avons mis en place notre politique familiale;

CONSIDÉRANT QU'IL est avantageux d'y adhérer, car elle nous permet d'obtenir des rabais additionnels, lorsque nous assistons à différents activités, colloques ou congrès;

CONSIDÉRANT QUE chacun des élus reçoit gratuitement la publication Municipalité + Famille, 4 fois par année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Christine Marchand, appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité. D'autoriser le paiement de 82.78\$ pour le renouvellement de l'adhésion au Carrefour Action municipale et famille.

15. Correspondance

1. Député Sébastien Schneeberger : Appui au transfert de l'effectif scolaire de Sts-Martyrs à la Commission scolaire des Bois-Francs
2. Gouvernement du Canada : accusé réception de la demande du projet Emploi été Canada
3. Commission municipale : jugement dans le dossier d'exemption taxes de l'ARLN
4. Les Fleurons du Québec : invitation à adhérer au programme de classification horticole des fleurons du Québec
5. Veolia : avis de changement nom, regroupement de John Meunier inc. et de Veolia Water Solutions & Technologies Canada inc.
6. Centre de Tri Warwick : offre de servie - asphalte chaude
7. Les Entreprises Bourget : offre de service - abat-poussière
8. Tetra Tech : offre de service - ingénieurs

2015-02-039 16. Comptes du mois

Il est proposé par le conseiller M. Serge Breton, appuyé par le conseiller M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité. D'approuver et de payer la liste des comptes totalisant un montant de 65 473.90\$, l'adjointe certifiant que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

COMPTES - CONSEIL du 2 février 2015

1	Receveur Général du Canada (DAS)	1 083.14 \$
2	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 694.63 \$
3	MRC d'Arthabaska (quote-part)	23 588.00 \$
4	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	29.06 \$
5	Cuisines Collectives des Bois-Francs (don)	62.00 \$
6	Croix-Rouge (contribution annuelle)	150.00 \$
7	Camp Beauséjour (entente annuelle)	900.00 \$
8	Madeleine Shank (location source)	10.00 \$
9	SIUCQ MRC d'Arthabaska (contribution annuelle)	283.80 \$

10	PG Solutions (contrat annuel)	454.15 \$
11	André Henri, maire	800.00 \$
12	Michel Prince, conseiller	316.66 \$
13	Christine Marchand, conseillère	316.66 \$
14	Rémy Larouche, conseiller	316.66 \$
15	Serge Breton, conseiller	316.66 \$
16	Michel Dumont, conseiller	316.66 \$
17	Pierre Boisvert, conseiller	316.66 \$
18	Bell Mobilité inc. (janvier)	57.96 \$
19	Biolab (janvier)	107.05 \$
20	Buropro (janvier)	253.21 \$
21	Claude Caron Avocat inc. (décembre)	2 313.88 \$
22	Desroches Groupe Pétrolier (huile à chauffage / janvier)	659.85 \$
23	Épicerie du Coin (janvier)	225.19 \$
24	Entretien Général Lemay (3e versement déneigement)	2 411.08 \$
25	Excavation Marquis Tardif inc. (3e versement déneigement)	15 036.81 \$
26	Gesterra (décembre)	1 485.96 \$
27	Hydro-Québec (quai)	80.73 \$
28	Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (février)	2 368.42 \$
29	CRSBP (cotisation / Biblio)	2 439.75 \$
30	Les Services EXP inc. (urbaniste / consultation & modifications)	1 034.78 \$
31	Total du salaire de la D.G. :	2 267.52 \$
32	Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	2 776.97 \$

TOTAL : 65 473.90 \$

17. Varia

2015-02-040

a) Claims miniers

Il est proposé par le conseiller M. Michel Dumont, appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche et il est unanimement résolu. De manifester notre opposition aux claims miniers sur le territoire de la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens.

b) Dossier égouts (poursuite judiciaire)

S'assurer que nous avons les arguments nécessaires et que nous sommes dans les délais de temps concernant une possible poursuite judiciaire dans le dossier des égouts. Si nous avons besoin de rencontrer l'avocat ou d'autres personnes pour ce dossier, les membres du Conseil en seront avisés.

c) Commissaire à l'assermentation (pour élus / frais 90.00\$)

Cette demande du conseiller M. Michel Dumont a été refusée, car la majorité des élus n'était pas intéressée. Il est à noter que le M. André Henri, Maire et Mme Thérèse Lemay Directrice Générale sont autorisés à assermenter des gens de la municipalité, car cela fait partie de leur fonction et c'est sans frais.

18. Période de questions

Une période de questions a été allouée pendant environ 10 minutes.

19. Levée de l'assemblée

Proposée par M. Michel Dumont à 20h09.